



COMMENTAIRES DES MILIEUX - Les services à la petite enfance et les jeunes enfants : le point de vue d'une intervenante

**Pat Wege, directrice générale
Manitoba Child Care Association**

(Publication sur Internet le 27 juillet 2004)

Perspective service

Des recherches du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants (CEDJE)¹⁻⁸ confirment que la demande des services de garde continue à s'accroître pour tous les groupes d'âge. De plus en plus de mères se retrouvent sur le marché du travail à un point toujours plus hâtif dans la vie de leurs enfants. Pourtant, l'offre de services de garde réglementés est loin de répondre à la demande. La création de nouvelles places en service de garde se fait à pas de tortue, de manière irrégulière et inéquitable partout au Canada. Par exemple, le gouvernement du Québec a pris les devants en augmentant considérablement le nombre de places dans le but d'offrir un accès universel à tous les enfants peu importe les raisons pour lesquelles les parents ont besoin d'un service de garde pour leurs petits. Le Manitoba a mis au point un plan quinquennal pour les services de garde (2002) dans le but d'améliorer trois grands éléments, soit la qualité, l'accessibilité et les coûts. Le sujet de la garde à l'enfance reprend l'avant-scène encore une fois en Ontario. Au début de 2004, le gouvernement ontarien a annoncé qu'il dépenserait 9,6 millions de dollars versés par le gouvernement fédéral pour la garde à l'enfance afin d'aider les services de garde en manque de fonds à améliorer la santé et la sécurité. Mais certaines provinces, comme la Colombie-Britannique, ont sérieusement comprimé les dépenses gouvernementales à ce chapitre à un moment où les besoins sont plus pressants que jamais et où la garde à l'enfance suscite beaucoup d'intérêt.

Nous sommes bien loin de l'accès universel, et l'écart semble particulièrement grand si nous tenons compte de la gamme toujours croissante de services nécessaires : soins aux enfants ayant un handicap, soins à temps partiel, en soirée, la fin de semaine ou selon les saisons; programmes dans les réserves et pour les familles de militaires envoyés en mission pendant des mois, et programmes pour les collectivités éloignées. Les parents d'enfants ayant un handicap continuent d'avoir besoin d'un service de garde longtemps après qu'ils aient atteint l'âge de 12 ans. Les services de garde subissent des pressions pour allonger leurs heures, augmenter le nombre de places et être davantage souples. Toutefois, tout cela ne se fait pas facilement, à bon compte ni rapidement, surtout quand l'argent se fait rare, que la main-d'œuvre est affaiblie et que les politiques de financement

gouvernemental semblent vouloir entraîner des pertes de revenus pour les garderies ou les services en milieu familial qui offrent une certaine souplesse.

L'importance que revêt la *qualité* des soins pour assurer un sain développement des enfants est un thème fort qui revient continuellement dans les articles du CEDJE.¹⁻⁸ Tout le monde s'entend pour dire que la qualité des soins et les expériences positives en service de garde contribuent à améliorer le développement de l'enfant. Malgré cela, des recherches montrent que la qualité se fait rare et ne se retrouve que dans 10 à 15 % des services de garde offerts aux États-unis.² Le Canada ne fait guère mieux. Selon l'étude *Oui, ça me touche! Des milieux accueillants où l'on apprend : La qualité dans les garderies au Canada* : « Une majorité de garderies au Canada fournissent des services dont la qualité n'est que minimale ou médiocre. Moins de la moitié des groupes d'âge préscolaire (43 %) et un peu plus du quart des groupes poupons-bambins (28,7 %) procurent aussi aux enfants des activités et du matériel éducatifs qui favorisent et stimulent leur développement. »⁹ Steven Barnett mentionne que « les lacunes au niveau de la qualité s'expliquent principalement par les coûts élevés qu'elle entraîne. »⁸ Ceci est tout à fait vrai. Trop de programmes réglementés se démènent pour s'en sortir avec du financement inadéquat et instable qui ne suffit jamais pour offrir des salaires et des avantages sociaux convenables, pour retenir des éducatrices expérimentées et pleines de ressources ainsi que pour offrir un programme favorisant le développement et un espace adapté à l'éducation et aux soins de la petite enfance. À mon avis, la qualité ne s'améliorera pas jusqu'à ce que nous trouvions une solution aux problèmes sous-jacents d'où la difficulté d'attirer et de retenir des intervenantes qualifiées, y compris celles qui travaillent en milieu familial.

Il y a bien des lacunes au niveau de la recherche, de la pratique et des politiques qui, si elles étaient comblées, favoriseraient de meilleurs services à la petite enfance. Plusieurs articles du CEDJE mentionnent le manque de données longitudinales sur le sort des enfants^{2,4,7} et sur le besoin de définir clairement ce qu'est la qualité² et d'en informer le grand public. Tout cela est bien vrai, mais nous n'avons pas non plus de données à jour sur le système de garde actuel en tant que service ou profession. Nous tentons de créer un système universel, accessible et de qualité, de fixer des priorités et de formuler des recommandations, mais nous devons trop souvent y aller à tâtons parce que nous ne disposons pas de l'information nécessaire. Par exemple, nous savons qu'il nous faut davantage de services de garde, mais « combien » de plus au juste? Quels secteurs sont les plus mal desservis? Que signifient des services de garde « abordables »? L'*Étude nationale canadienne sur la garde des enfants* a sondé un échantillon d'environ un ménage canadien sur 90 ayant des enfants de moins de 13 ans.¹⁰ Cette étude, menée il y a plus d'une dizaine d'années, est inutile pour planifier un système de garde au niveau millénaire. Les études exhaustives *Oui, ça me touche!* (1991 et 1998) sur la qualité, les salaires, les conditions de travail et les pratiques dans les garderies et les services de garde en milieu familial sont aussi désuètes aujourd'hui.⁹ La plupart des recherches canadiennes sont de courte durée, financées à la pièce et trop sporadiques pour tracer un véritable portrait du contexte canadien et pour offrir de l'information que les porte-parole et les parties intéressées peuvent utiliser dans leur travail quotidien.

Les programmes de la petite enfance sont très souvent soumis à l'arbitraire de la volonté politique. Les défenseurs des services de garde, concentrés surtout dans le secteur réglementé, exercent depuis des décennies des pressions auprès des gouvernements provinciaux et fédéraux pour qu'ils assurent une direction et offrent du financement et une infrastructure qui fera en sorte que la pratique et les politiques peuvent refléter les recherches actuelles. Même le moindre petit changement positif est habituellement précédé d'interminables heures de réunion et de pressions politiques, de plusieurs manifestations, de montagnes de lettres et de pétitions, et de vastes campagnes. Nous exerçons des pressions pour que des règlements soient établis et améliorés de façon permanente afin de refléter les derniers renseignements sur les meilleures pratiques et méthodes. Nous exerçons des pressions au nom des familles pour créer de nouvelles places, pour améliorer les avantages sociaux, les salaires et les conditions de travail et pour que les travailleuses aient accès à de la formation. Ensuite, nous exerçons des pressions pour que soient créés des programmes d'études supérieures et des programmes de bourse.

La plupart des organisations et associations de garde à l'enfance sont petites, comptent sur les cotisations ou un financement par projet ce qui leur laisse des budgets restreints, et sont dirigées surtout par des bénévoles. Elles tentent d'obtenir et de maintenir du financement, de mieux faire connaître les indicateurs de qualité, de garder leurs membres informés des dernières recherches et des tendances, d'initier le grand public, de produire des ressources documentaires, et d'offrir des occasions de formation (officielles ou non) grâce à des ateliers, à des congrès et à des séances d'études intensives. Non seulement est-il plus ardu de trouver des bénévoles pour défendre cette cause, il est encore plus difficile, en raison des règlements sur les impôts (organismes de bienfaisance enregistrés) de s'engager à fond dans des actions revendicatrices. Afin que les services à la petite enfance soient inscrits à l'ordre du jour des politiques et qu'ils y restent, il faut recruter des porte-parole persuasifs et nouveaux des secteurs universitaire, de la recherche et des affaires pour qu'ils agissent comme partenaires continus.

Il est plus que temps d'enchâsser dans l'infrastructure de notre pays le principe intégré des soins et de l'éducation pour les enfants de 0 à 12 ans. Allons de l'avant pour mettre en œuvre des lignes directrices nationales visant la prestation de services, pour concevoir un programme national d'agrément des établissements de formation et des services de garde, pour établir une reconnaissance professionnelle des administratrices et des intervenantes en services de garde, et pour établir un financement véritable d'un système universel grâce auquel *tous* les enfants reçoivent des soins et une éducation de la plus haute qualité.

RÉFÉRENCES

1. Belsky J. Les services à la petite enfance et leurs impacts sur les jeunes enfants (0-2 ans). Ed rev. In: Tremblay RE, Barr RG, Peters RDeV, eds. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur Internet]. Montréal, Québec: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2005:1-7. Disponible sur le site: http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/BelskyFRxp_rev-Services.pdf. Page consultée le 29 février 2008.
2. Howes C. L'impact des services à la petite enfance sur les jeunes enfants (0-2 ans). In: Tremblay RE, Barr RG, Peters RDeV, eds. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur Internet]. Montréal, Québec: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2003:1-4. Disponible sur le site: <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/HowesFRxp.pdf>. Page consultée le 19 juillet 2004.
3. Owen MT. Les services à la petite enfance et le développement des jeunes enfants (0-2 ans). In: Tremblay RE, Barr RG, Peters RDeV, eds. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur Internet]. Montréal, Québec: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2003:1-6. Disponible sur le site: <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/OwenFRxp.pdf>. Page consultée le 19 juillet 2004.
4. Andersson B-E. Les services à la petite enfance et leurs impacts sur les enfants de 0 à 2 ans. Commentaires sur les articles de Belsky¹, Howes, et Owen. In: Tremblay RE, Barr RG, Peters RDeV, eds. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur Internet]. Montréal, Québec: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2003:1-4. Disponible sur le site: <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/AnderssonFRxp.pdf>. Page consultée le 19 juillet 2004.
5. Ahnert L, Lamb ME. Services à la petite enfance et impacts sur les jeunes enfants (2-5 ans). In: Tremblay RE, Barr RG, Peters RDeV, eds. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur Internet]. Montréal, Québec: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2004:1-6. Disponible sur le site: <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/Ahnert-LambFRxp.pdf>. Page consultée le 19 juillet 2004.
6. McCartney K. Recherches actuelles sur les effets des services à la petite enfance. In: Tremblay RE, Barr RG, Peters RDeV, eds. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur Internet]. Montréal, Québec: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2004:1-6. Disponible sur le site: <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/McCartneyFRxp.pdf>. Page consultée le 19 juillet 2004.
7. Peisner-Feinberg ES. Services à la petite enfance et impacts sur le développement des jeunes enfants. In: Tremblay RE, Barr RG, Peters RDeV, eds. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur Internet]. Montréal, Québec: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2004:1-7. Disponible sur le site: <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/Peisner-FeinbergFRxp.pdf>. Page consultée le 19 juillet 2004.

8. Barnett WS. Services à la petite enfance et impacts sur ceux de deux à cinq ans. Commentaires sur les articles de McCartney, Peisner-Feinberg, et Ahnert et Lamb. In: Tremblay RE, Barr RG, Peters RDeV, eds. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur Internet]. Montréal, Québec: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2004:1-5. Disponible sur le site: <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/BarnettFRxp.pdf>. Page consultée le 19 juillet 2004.
9. Doherty G, Lero DS, Goelman H, LaGrange A, Tougas J. *You Bet I Care! Caring and Learning Environments: Quality in Child Care Centres Across Canada* Guelph, Ontario: Centre for Families Work and Well-Being; 1999.
10. Lero DS, Goelman H, Pence AR, Brockman LM, Nuttall S. *Parental work patterns and child care needs. Canadian National Child Care Study*. Ottawa, Ontario: Statistics Canada and Health and Welfare Canada; 1992.

Pour citer ce document :

Wege P. Commentaires des milieux - Les services à la petite enfance et les jeunes enfants : le point de vue d'une intervenante. In: Tremblay RE, Barr RG, Peters RDeV, eds. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur Internet]. Montréal, Québec: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2004:1-5. Disponible sur le site: <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/WegeFRps.pdf>. Page consultée le [insérer la date].

Copyright © 2004